



Eau, irrigation, biodiversité et bassines : un enjeu national

En sud Deux-Sèvres, dans la circonscription de Delphine Batho, sur le bassin versant du Marais Poitevin (*2e zone humide de France et Parc Naturel Régional*), se joue un combat écologique majeur.

Un projet de 16 retenues de substitution, communément appelées « bassines », voulu par la FNSEA, validé par l'État, a mobilisé dès l'enquête publique de nombreux-euses citoyen.ne.s, le mouvement écologiste et la Confédération Paysanne. Tou.te.s sont opposé.e.s à la **privatisation de l'eau**, à la **destruction des milieux aquatiques**, au **maintien de ce modèle agricole basé sur le maïs hybride** (*élevage hors-sol et céréales*).

Chaque bassine stocke entre 100.000 et 850.000 m³. Une seule bassine peut avoir la surface de **21 terrains de football sur 10 mètres de hauteur**. Le remplissage s'effectue **uniquement par pompage en nappes fluviales ou alluviales**.

- **7 millions de m³ pompés dans les nappes l'hiver et environ 5 millions l'été** (*près de 8 fois Sivens en tout !*),
- **200 ha de terres impactées**,
- **70 % d'argent public**, dont 29,5 millions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (*taxes des consommateurs*) et 14 millions (*Europe, État, Région...*) !

Le projet est géré par la « Coopérative de l'Eau 79» (*adhésion obligatoire de tout irrigant utilisant plus de 1.000 mètres cubes, soit du petit maraîcher de 1 ha au gros céréalier*). Il est en réalité au service des plus grandes exploitations. A peine 10 % des agriculteurs de la zone sont concernés.

Des recours au TA sont déposés par des associations (*dont réseau FNE*) contre l'arrêté préfectoral et par des responsables EELV en Nouvelle-Aquitaine contre les décisions de financement du Conseil Régional. D'autres recours pourraient venir contre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Le collectif Bassines Non Merci a mis en place fin juin une ZAD au milieu de la plaine, chez un particulier par ailleurs conseiller municipal délégué au syndicat des eaux local : la Mauz'Zad, à Mauzé-sur-le-Mignon (79). ***Vous êtes cordialement invité.e.s à la visiter !***

La dernière visite ministérielle de François de Rugy a consisté à annoncer que **ce type de projet servirait de référence nationale** et il a demandé aux Agences de l'Eau d'y orienter leurs financements. C'est une véritable catastrophe à venir pour les **nappes phréatiques qui seront en danger dès l'hiver**. Les premiers ouvrages installés entre 1990 et 2005 n'ont pas permis de réduire les assecs estivaux, bien au contraire comme le montrent les évolutions et de nombreux reportages en Poitou-Charentes-Vendée.

EELV Poitou-Charentes attend de Génération Écologie un positionnement clair sur ce projet et demande à l'État un moratoire permettant d'engager l'élaboration d'un projet de territoire incluant une véritable conversion agricole.

Pour en savoir plus : poitoucharentes.eelv.fr et bassinesnonmerci.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.